

furent plus venir que pour eux, et ils réduisirent leurs esclaves à la morue sèche, beaucoup moins agréable, beaucoup moins salubre, beaucoup moins abondante en sucs nourriciers.

Le poisson que les sujets de la cour de Versailles et ceux de la cour de Londres pêchaient seuls à Terre-Neuve, près des îles qui l'entourent et sur les bancs voisins, ne tarda pas à devenir l'objet d'un grand commerce. Les Français crurent trouver de l'avantage à vendre le leur dans leur patrie ainsi que dans les contrées méridionales et catholiques de l'Europe, où s'en faisait une étonnante consommation, et abandonnèrent le soin d'en pourvoir les colonies de leur nation aux Anglais de l'un et l'autre hémisphère. Ce versement, qui, quoique frauduleux, en quelque manière, n'avait jamais discontinué, reçut en 1784 la sanction des lois, à condition que chaque quintal de morue étrangère paierait trois livres à son entrée, imposition qui dans les années suivantes fut portée à cinq et même à huit livres. Le ministère croyait avoir fait plus qu'il ne fallait pour engager ses navigateurs à entrer du moins en concurrence avec leurs rivaux. L'événement lui prouva qu'il s'était trompé. La gratification de dix livres qu'en 1785 il accorda au quintal de morue française qui serait fournie à ses îles, et qui deux ans après fut élevée à douze livres, n'eut pas un succès beaucoup plus heureux. Jamais ses négocians n'introduisirent dans les possessions

du Nouveau-Monde la douzième partie du poisson qu'elles recevaient de la Nouvelle-Angleterre. Fut-ce de leur part découragement, humeur ou trop d'avidité? Ces accusations furent formées successivement, et peut-être avec quelque fondement. Cependant on doit avouer qu'il leur fut, leur est encore, et vraisemblablement leur sera toujours impossible de faire à la fois l'approvisionnement de la métropole et de ses dépendances. Les preuves de cette vérité trouveront ailleurs leur place. Dans ce moment un objet plus pressant doit fixer notre attention. Après avoir suivi la marche du gouvernement dans l'établissement et dans les progrès de ses colonies en général, il convient de jeter un regard attentif sur l'état actuel de chacune d'elles. Commençons par la Guyane, qui est au vent de toutes les autres.

Les peuples qui erraient dans ce grand espace avant l'arrivée des Européens étaient divisés en plusieurs nations, toutes peu nombreuses. Elles n'avaient pas d'autres mœurs que celles des sauvages du continent méridional. Les Caraïbes seuls, que leur nombre et leur courage rendaient les plus inquiets, se distinguaient par un usage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il fallait avoir pour conduire un tel peuple plus de vigueur, d'intrépidité, de lumières que personne, et montrer ces qualités par des épreuves sensibles et publiques.

L'homme qui se destinait à marcher le premier

vir.
Notions sur
la Guyane.
Motif qu'a-
vaient les
Européens
pour la fré-
quenter et la
parcourir.

devant des hommes devait connaître d'avance tous les lieux propres à la chasse, à la pêche, toutes les fontaines et toutes les routes. Il soutenait d'abord des jeûnes longs et rigoureux. On lui faisait porter ensuite des fardeaux d'une pesanteur énorme. Il passait la plupart des nuits en sentinelle à l'entrée du carbet. On l'enterrait jusqu'à la ceinture dans une fourmière, où il restait exposé un temps considérable à des piqûres vives et sanglantes. S'il montrait dans toutes ces situations une force de corps et d'âme à l'épreuve des dangers et des fléaux où la nature expose la vie des sauvages; s'il était l'homme qui devait tout endurer et ne rien craindre, les suffrages s'arrêtaient sur lui. Cependant, comme s'il eût senti ce qu'impose l'honneur de commander à des hommes, il se déroba sous d'épais feuillages. La nation allait le chercher dans une retraite qui le rendait plus digne du poste qu'il fuyait. Chacun des assistans lui mettait le pied sur la tête, pour lui faire connaître qu'étant tiré de la poussière par ses égaux, ils pouvaient l'y faire rentrer, s'il oubliait les devoirs de sa place. C'était la cérémonie de son couronnement. Voilà des sauvages qui avaient des notions plus justes de la souveraineté, et qui connaissaient mieux leurs prérogatives que la plupart des peuples civilisés. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les flèches tombaient à ses pieds, et la nation obéissait à ses lois, ou plutôt à ses exemples.

Tels étaient ces habitans de la Guyane quand l'Espagnol Alphonse Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Améric Vespuce et Jean de la Cosa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connaissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes. L'Espagnol Orellana, qui le premier des Européens parcourut d'un bout à l'autre l'Amazone, publia que non loin des rives de ce grand fleuve, et dans l'intérieur de la Guyane, existait un pays désigné sous le nom *del Daurado*, qui renfermait des richesses immenses en or et en pierreries, plus de mines et de trésors que Cortez et Pizarre n'en avaient jamais trouvés. Cette fable n'enflammait pas seulement l'imagination naturellement ardente des Castillans, elle échauffait tous les peuples de l'Europe.

Cet enthousiasme saisit particulièrement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produits la région la plus féconde en caractères singuliers. Il avait une passion extrême pour tout ce qui avait de l'éclat; une réputation qui éclipsait les plus grands noms; plus de lumières que ceux que leur état attachait uniquement aux lettres; une liberté de penser qui n'était pas de son siècle, quelque chose de romanesque dans les sentimens et dans la con-

duite. Ce tour d'esprit le détermina, en 1595, au voyage de la Guyane; mais il la quitta sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchait. Il publia cependant, à son retour en Angleterre, une relation remplie des plus brillantes impostures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Un témoignage si éclatant détermina quelques Français, en 1604, à tourner leurs voiles vers ces contrées, sous la direction de La Ravardière. D'autres aventuriers de leur nation ne tardèrent pas à suivre leurs traces. Tous se livrèrent à des fatigues incroyables. Enfin quelques-uns, plutôt rebutés de tant de travaux que désabusés de leurs espérances, se fixèrent à Cayenne.

viii.
Les Français
s'établissent
dans la Guyane,
et y languissent
pendant un
siècle.

Des négocians de Rouen, qui pensaient qu'on pourrait tirer parti de cet établissement naissant, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargèrent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons et aux sauvages, fut massacré.

Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former en 1651 une nouvelle compagnie qui paraissait devoir prendre un plus grand essor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même sept à huit cents colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de Marivault, qui était l'âme de l'entreprise, et qui devait la conduire, se noyât en entrant dans son bateau. Roiville, gentil-

homme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie, qu'ils s'étaient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçait cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entre eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une île déserte. Les autres se livrèrent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta chez les Hollandais avec une partie de sa garnison. Ce qui avait échappé à la faim, à la misère, à la fureur des sauvages du continent, qu'on avait provoquée de cent manières, s'estima trop heureux de pouvoir gagner les îles du Vent sur un bateau et sur deux canots. Ils abandonnèrent le fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cents cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'île.

Il se forma en 1665 une nouvelle société sous la direction de Labarre, maître des requêtes. Elle n'avait que deux cent mille francs de fonds; mais les secours du gouvernement la mirent en état d'expulser de sa concession les Hollandais, qui s'y étaient établis sous la conduite de Spanger lorsqu'ils l'avaient vue évacuée par ses premiers possesseurs. Un an après, ce faible corps fit partie de la grande compagnie où l'on fondait toutes celles que la nation avait formées pour l'Afrique et pour le Nouveau-Monde. En 1667,

Cayenne fut insultée, pillée, abandonnée par les Anglais; et les fugitifs en reprirent possession, pour se la voir encore arracher en 1672 par les sujets des Provinces-Unies, qui ne la purent retenir que jusqu'en 1676. A cette époque ils en furent chassés par le maréchal d'Estrées. Depuis, la colonie n'a pas été attaquée.

Cet établissement, tant de fois bouleversé, respirait à peine. A peine il jouissait d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques flibustiers, qui revenaient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixèrent, et, ce qui était plus important, se déterminèrent à confier leurs trésors à la culture. Ils paraissaient la devoir pousser avec vigueur, lorsque Ducasse leur proposa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveilla, les nouveaux colons redevinrent corsaires, et leur exemple entraîna presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt dans l'attaque; et les autres, faits prisonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne se releva jamais de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle ne fit que languir à Cayenne même.

Cette île, qui n'est séparée du continent que par les eaux d'une rivière qui se divise en deux branches, peut avoir quatorze à quinze lieues de circonférence. Par une conformation que la na-

ture donne rarement aux îles, élevée sur les côtés et basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y sont guère praticables. Dans une plaine de deux lieues, qui pouvait être aisément percée de canaux navigables, et dont on n'a pas su même égoutter les eaux, a été bâti le seul bourg qui soit dans la colonie. C'est un amas de baraques entassées sans ordre ni commodités, et où règnent durant l'été d'assez fréquentes fièvres, quoiqu'on n'ait cessé d'en vanter la salubrité. Il est défendu par un chemin couvert, un large fossé, un rempart en terre, et par cinq bastions. Au milieu du bourg est une butte assez élevée, dont on a fait une redoute appelée *le fort*, où quarante hommes pourraient encore capituler après la prise de la place. L'entrée du port n'a guère que treize pieds d'eau. Les navires pourraient toucher à quatorze; mais heureusement la vase est molle, et l'on peut la labourer sans danger.

Les premières productions de Cayenne furent le rocou, le coton et le sucre. Ce fut la première des colonies françaises qui, en 1722, cultiva le café, dont les premiers plants lui étaient venus de Surinam. Dix ou douze ans après on planta du cacao. En 1752 l'établissement ne comptait que quatre-vingt-dix familles blanches, cent vingt-cinq Indiens, et quinze cents noirs.

Tel et plus faible encore était l'état de Cayenne lorsqu'on vit avec étonnement la cour de Ver-